

Guillaume Ricci, Une Gloire Salonaise

1425-1501



Blason : d'or à un olivier de sinople fruité de sable.

Tous les articles parus sur ce personnage en font un étranger à la ville de Salon et à la Provence. En Avignon, quelques décennies avant Guillaume, Mathieu et Luquin Ricci, deux frères illustres, commerçaient dans la banque et les draps sur la place d'Avignon. Les auteurs ont crû, en voyant ces marchands drapiers d'Asti, qu'ils étaient cousins ou du moins partageaient la même origine Italienne. Seul le nom de famille est commun. Certains lui ont même donné comme épouse une fille issue d'une grande famille Italienne: les Malatesta.

Nous allons traverser le temps à l'aide d'actes de notaires glanés dans les archives départementales du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et d'ouvrages sur Avignon au XVème siècle. En suivant pas à pas Guillaume, à travers tous les moments importants de sa vie, nous verrons que l'histoire est différente de ce que nous avons pu lire jusqu'ici; ceci grâce à une simple analyse des documents déjà connus et de bien d'autres exhumés de vieux registres.

Ricci signifie étymologiquement épines, piquants. Son nom de famille s'écrit Ricci en latin et à partir de 1539, Rix, Ricce, Ricci, Rixe, Ris, Risse en français.

Il cumule les compétences suivantes : jurisconsulte, car grâce à des études universitaires, il est docteur dans les deux droits: civil et canonique; avocat consistorial et orateur apostolique (pouvoir de parler au nom du Pape); procureur fiscal de la cour temporelle d'Avignon; viguier (représentant du seigneur, chargé de la police et de la justice) et membre du conseil de cette ville.

Durant sa vie, il va acquérir de nombreux biens et sera Coseigneur de Ménerbes, d'Entraigues et seigneur de Cabardel (Pelissanne).

Ses protecteurs et les personnages importants qu'il côtoie sont :

- Pierre de Foix (*Pétre de Fuxo*), issu d'une grande famille féodale des Comtes de Foix, naît en 1386. Peu de temps après à la mort de Louis Aleman, il est nommé, par Eugène IV, recteur du Comtat Venaissin, gouverneur d'Avignon et archevêque d'Arles (1450-1463). Le cardinal meurt en Avignon, le 13 décembre 1464, âgé de 78 ans.
- Le Pape Paul II qui est élu en 1464 et décède en 1471.
- Le Pape Sixte IV, élu en 1471 et décède en 1484.
- Louis XI, Roi de France de 1461 au 31 août 1483.
- Le Roi René d'Anjou (1409-1480), Comte de Provence. Un an après sa mort, la Provence est rattachée à la France.
- Charles de Bourbon, légat du Pape en Avignon à partir de 1472, révoqué en 1476 car de la famille de Louis XI. En fait, il n'eut que le pouvoir et non le titre de légat refusé par le Pape.

- Julien de La Rovère, neveu du Pape Sixte IV, nommé légat d'Avignon (1474-1503) qui est devenu pour l'occasion un archevêché. Futur Pape Jules II (1503-1513)
- Jean Cossa (1400-1476), baron d'origine Napolitaine, lieutenant général de Provence et sénéchal du Roi René d'Anjou.

Sa vie professionnelle.

Le premier document daté du 10 avril 1458 le cite comme procureur fiscal de la curie temporelle. Puis le 12 mai de cette année, il est anobli par le cardinal de Foix (Gimon Louis, chroniques de la ville de Salon, Aix 1882 in 8°, p 122, Noble Lalauziere, p290, Bouis, p449). Cette marque de faveur est sûrement le résultat de bons et loyaux services envers l'église.

En 1465, après la mort du légat du Pape, Guillaume Ricci, procureur fiscal du souverain Pontife, est mandaté pour récupérer le palais d'Avignon auprès de ses héritiers et pour le remettre au Pape Paul II.

Un mandat de paiement du 16 juin 1473 à Guillaume Ricci, assesseur, pour solde de son voyage de 22 jours à l'occasion des marques (cote CC, pièces justificatives des comptes, 1473-1474). C'était à propos de la Durance car dès le 2 janvier 1473, le conseil Avignonnais décidait d'envoyer Guillaume Ricci et Louis Pérussis auprès du Roi René pour essayer de connaître les intentions qu'il nourrissait contre la ville (cote BB, délibérations de 1471-1481 fol 23 v°). Les Comtadins faisaient un embargo sur les ventes de blé pour la ville d'Avignon et les pauvres gens mouraient de faim. Des ambassadeurs sont envoyés pour requérir l'intervention de Charles de Bourbon: le premier consul François Malespine et Guillaume Ricci qui fût précédé par Guillaume De La Tourrelle.

Au 10 juin 1474, l'assesseur Guillaume Ricci reçut mandat de 60 florins pour un voyage récent auprès du roi René afin de faire lever la mainmise sur les biens des Avignonnais en Provence (cote CC, pièce justificative des comptes n°299).

Guillaume Ricci et le professeur Pierre de Surville, représentant du légat et du conseil de la ville d'Avignon, rencontrent à Barbentane les délégués du Roi René: Jean Cossa, grand sénéchal, Vivaud Boniface, son juge mage et Jean Jarente, maître rational de sa grande cour. Ils s'accordent par un traité du 4 juillet 1474 à propos des droits des avignonnais sur les rives et les îles de la Durance (coupes de bois, pâturage des troupeaux, renforcement des digues...). Des remerciements furent votés en faveur de Guillaume, par le conseil de la ville d'Avignon, le 9 juillet 1474 (cote BB, délibérations de 1471-1481 fol 51).

Le 18 juin 1476, les membres du conseil de ville avec Guillaume Ricci prêtent hommage à Charles de Bourbon qui s'installe en Avignon comme nouveau légat. Ce dernier, suite à son entremise pour régler le problème de marque, reçoit des cadeaux de la ville d'Avignon et demande le même privilège consenti autrefois au cardinal de Foix: *« je suis venu a vous, leur dit-il pour obéir aux ordres du pape et pour plaire au roi très chrétien, j'ai abandonné ma famille mes seigneuries la cour de France ou je vivais. Ayez donc pour moi les mêmes complaisances que pour mes prédécesseurs »*. L'assesseur Guillaume Ricci, prenant la parole au nom de l'assemblée, déclara *« qu'on en délibérerait, que le conseil de ville ferait tout au monde pour le satisfaire »* (cote BB, registre de 1471-1481, fol 37, 27 novembre 1474).

Des bandes de pillards (soudoyées par Louis XI) ravagent en 1476 diverses régions du comtat. Mandement est donné par Constantin Eruli à Antoine de Neveis, trésorier du comtat et à Guillaume Ricci le 16 décembre 1476 pour mettre fin à ces déprédations (étendues de J. Girardi, registre GG fol 214 et bibliothèque d'Avignon, manuscrit 2395 fol 226).

Après le 20 mai 1480, le pape Sixte IV l'envoie, en tant qu'avocat consistorial, pour examiner ses droits sur les Comtés du Diois et du Valentinois du consentement du Roi de France.

Il lui donne en son nom et en celui des cardinaux des instructions tout à fait détaillées. Guillaume Ricci félicite le roi Louis XI de l'acquisition de la Provence et demande que les conventions passées entre les papes et les comtes provençaux soient toujours respectées. Il essaiera d'obtenir que le Rhône et la Durance soient considérés comme des fleuves pontificaux pour éviter les querelles entre les avignonnais et les sujets du Roi. Il incitera le Roi à rendre au Saint-Siège les Comtés et il priera Louis XI d'étendre sa protection aux sujets du Pape. Il suppliera le roi de faire rapporter les arrêts rendus à propos d'Avignon par le parlement de Grenoble. Enfin il tâchera de faire maintenir les privilèges de l'évêque de Fréjus et surtout, point capital, d'obtenir que le roi comme successeur de Charles d'Anjou veuille bien payer ses dettes, c'est-à-dire la somme de 80 000 ducats qu'il pourra remettre à un commissaire pontifical. Quelques jours plus tard, Sixte IV lui écrit qu'il a foi en sa prudence et en son intelligence.

Le 29 mars 1482, Guillaume Ricci profita d'une mission à Rome pour faire nommer ses deux frères Hugues et Pierre, Comtes Palatins. Ils devaient sûrement faire partie de son entourage proche et assumer l'intendance, sa sécurité, faciliter ses déplacements... Il reçoit aussi l'autorisation, pour l'exercice du culte, d'avoir un autel portatif qu'il utilise lors de ses déplacements.

Sixte IV confia le soin du petit état qui venait s'ajouter à ses domaines à un homme énergique et habile. Il y nomma, en qualité de gouverneur, Guillaume Ricci, docteur es-lois, seigneur de Ménerbes au diocèse de cavaillon et avocat consistorial. Celui-ci s'appliqua avec beaucoup de tact et de prudence à faire accepter partout la domination papale. Il donna la charge de capitaine-châtelain de Montélimar à son neveu Sébastien Ricci, homme d'une bravoure à toute épreuve. Il résista en effet à la prise en main du Comté par les hommes du Roi de France. Le 8 avril 1483 à Chateaudouble, Guillaume Ricci autorise noble Amédée de Gaste, seigneur de Chélus, à prendre les eaux de la Véore pour arroser ses prés et à les y conduire en leur faisant franchir par un canal souterrain le chemin de Chateaudouble à Barcelonne. Le Pape Sixte IV, déclare au Roi Louis XI, au sujet des Comtés et des châteaux vassaux, que Ricci a des instructions précises.

A Montélimar, le 4 août 1483, Guillaume Ricci rédige un mémoire envers le roi, au gouverneur du Dauphiné et au président du parlement pour porter plainte contre les menaces qui pèsent sur son gouvernement des comtés (archives de l'Isère, B 2984 fol 342).

Le 23 novembre 1483, Guillaume Ricci est expulsé des Comtés du Diois et du Valentinois. Il écrit au pape pour l'informer de l'affront qui venait de lui être fait en sa personne et à l'église romaine. Sixte IV en ressentit la plus vive irritation. Il pouvait du reste y voir un indice de la nouvelle orientation de la politique française à l'égard du Saint-Siège.

Sa vie privée et sa famille.

Les actes de cette période (1400-1465) indiquent que la famille porte un nom et un surnom qui peuvent s'inverser: Pelissier et Ricci. Les notaires hésitent donc entre le nom et le surnom. En tout cas, le métier des générations antérieures est celui de peaussier, tanneur de peau, de pelisse. Guillaume n'est connu que sous le nom de Ricci. Nom de famille révélateur d'un trait de caractère. Suite à sa position et peut-être aussi de son anoblissement, il a fait et entraîné toute sa famille sur ce choix.

Pierre Pelissier sénior alias Ricci, né vers 1390 est décédé avant le partage de ses biens en 1460. Il est l'époux, entre autre, de Françoise et a comme enfants: guillaume, Hugues et Antoine. Pierre aurait une sœur Bertrande qui épouse le 22 décembre 1409 Bertrand de Cornillons. Elle est la fille d'Antoine Pelissier alias Ricci époux de Garcende. Le 3 septembre 1444, un autre Pierre Ricci, alias Pelissier, fils de feu Pierre Ricci alias Pelissier époux d'Antoinette, fait son

testament. Il reconnaît, à son épouse, 230 florins de dot, à sa fille Peyronette, 80 florins, à Jacob Ronhaqui son neveu, clerc de Salon et sa mère se prénomme Bricende. Présent Pierre Ricci senior (ADBDR : 376E 179 fol 164). Nous trouvons aussi un autre Pierre Pelissier alias Ricci senior qui teste en 1398. Plus haut dans le temps et toujours sur Salon vivait en 1342 un Bertrand Pelissier, marchand peaussier de son état.

Guillaume reçoit le 10 avril 1458, une partie de la dot de sa femme, Marie Guilhoti, soit 800 florins. Elle est la fille de Jacob, docteur en droit, époux de Jeanne, du lieu d'Aureille (3E05 742 fol 425). Le 19 novembre 1463 a lieu le dernier versement de la dot de sa femme, Marie Guilhoti, soit 100 florins (ADA: 3E05 751 fol 391).

Il épouse en deuxième noce Jeanne Malet de Salon le 22 mars 1468. Elle est la fille de Jean Malet, docteur en droit et de Marguerite Dube. Guillaume étant devenu un personnage important de la place d'Avignon, le montant de la dot s'en ressent et passe à 3000 florins (ADA: 3E05 756 fol 137). Dans cet acte, Guillaume est dit originaire de Salon. Marguerite Dube et sa sœur Louise sont héritières de feu Marguerite Dansane. Jean Malet fait son testament le 22 mars 1468, il cite sa femme et sa fille Jeanne (ADA: 3E05 756 fol 139).



Louise Ricci, sa fille unique, épouse Jean de Chateauneuf seigneur de Mollégès. Il fait une reconnaissance de dot en 1474 (ADBDR: 375E 326 fol 190).

Mariage de Rostaing Ricci avec Michelle Ruffi le 2 octobre 1474. Il est fils de feu Antoine, Guillaume Ricci est son oncle (ADBDR: 375E 318 fol 59)

Le 26 juillet 1474, constitution de 100 florins de dot pour Catherine Ricci épouse de Giraudin Senhoite. Elle est la fille de feu Antoine. Hugues Ricci est son oncle (ADBDR: 375E 318 fol 31).

Mariage de Catherine Ricci fille de feu Pierre avec Jean Chabert le 7 juin 1476 Présent Jean Ricci son frère et Guillaume Ricci Le Grand. (ADBDR: 376E 238 fol 66).

Le 21 mai 1479, il fait réaliser à Gênes, lors d'un voyage un ex-voto placé dans la collégiale St Laurent de Salon. C'est une offrande à Dieu pour une demande de grâce ou en remerciement d'une grâce obtenue. Ce marbre le représente avec sa femme tous les deux en prière. Lui avec une sainte dont la main



est posée sur son épaule et sa femme dans la même position avec un saint. A leurs pieds, la mort ou l'enfer, entre eux Jésus christ sur sa croix et en haut, Dieu. A gauche et à droite des Saints, l'olivier que nous retrouvons dans son blason. La légende indique : « *Mag D Gliermui Legu Doctor Donator Aumon Ad Potifce Maxm Roma Peteit Janue Me Fier Fecit MCCCCLVIII Die XXI De Maio* » (Magnifique seigneur Guillaume docteur es-lois, collecteur des aumônes, lorsqu'il allait à Rome vers le souverain pontife me fit faire à Gênes, l'an 1479 et le 21 mai).

Son neveu, Sébastien Ricci, rédige son testament le 15 avril 1494. Il est veuf de Roze Virande. Il lègue à Claudie sa sœur, Pierre Ricci son père, marguerite Mathei, Aymon Ricci son frère. (ADA: 3E08 1093).

Le 31 mars 1495, vente de biens concernant la famille Matheron. Présents Rostaing et Augier Ricci fils et héritier de feu Antoine Ricci, Guillaume Ricci docteur en droit seigneur de Ménerbes parrain de Rostaing, Isnard et Jean Ricci frères et héritiers de feu Catherine Matheron leur mère.

Son frère Pierre Ricci, Comte Palatin, légitime un enfant naturel, le 11 mars 1499.

Le 13 octobre 1500, il fait son testament dans lequel il distribue une part de ses biens à sa famille et l'autre part, sous forme de pension, pour fonder un collège en Avignon :

« Il élit sa sépulture suivant le lieu de son décès. Soit à l'église du couvent de l'ordre des frères mineurs de St François d'Avignon ou soit à Salon dans la chapelle de la sainte croix de Jésus christ en l'église St Laurent. Pour le salut de son âme, 50 florins à distribuer pour des messes, des dons, les luminaires et autres choses qui seront faites le jour de ses obsèques. A Aymon Ricci son neveu, fils de son frère Pierre Comte Palatin sa maison et tous ses biens sur Bollène et Bosono. A Pierre Ricci, son frère, le château terres et droits sur Lagnes, diocèse de Cavaillon, et sa maison à Salon, quartier du bourg neuf, qui fut à Bertrand Sabatier. Avec substitution aux fils de Pierre dans l'ordre suivant: Isnard puis Jean. Lègue à Sébastien Ricci, licencié en droits, son neveu, fils de son frère Pierre, sa maison d'Avignon, paroisse St Geniès, rue Mercati Corriunum. Lègue à Guillaume Ricci son filleul, fils de Sébastien, sa maison et tous son tènement (ensemble de terre et bâtisse composant un fief), terres, vignes, vergers, prés et oliviers situé au lieu interaquarum avec une pension annuelle et perpétuelle à verser à chaque fête de la sainte Marie au collège de la sainte croix. A Isnard Ricci son tènement sur Grans. A Jacobe Abelli, son neveu de salon, les biens légués à son père Pierre et à ses deux frères, Hugues et (domini) Antoine abelli. A Monet Stephan, son neveu de Pelissanne, 10 florins. A Claudie, sa nièce, femme de Jean Duluis de Bollène, 5 florins. A Delphine, femme de pierre Blanchard de Saint Rémy, 5 florins. A Jean Ricci, son neveu fils de son feu frère Hugues Ricci, la maison et tous les autres biens qu'il possède à Sénas. Si Jean décède sans enfants mâles il lui substitut Isnard et les enfants mâles de son frère Pierre. A Isnard Ricci fils de son feu frère Hugon Ricci, le château d'aurons avec les terres, cens et toute la juridiction qui étaient de la dot de son épouse Marie. Lègue à Isnard son affaire (ferme et terre) de Gabardello et Pelissanne avec les terres, cens bans, tout le tènement ainsi que la juridiction avec interdiction de vendre ou d'aliéner. Si Isnard n'a pas d'enfants mâles, il lui substitut Jean junior son frère et les enfants de son frère Pierre. Lègue aussi à Isnard son tènement de Grans. Héritière, Louise sa fille devra verser une pension annuelle de 200 florins et 20 saumées de Blé en faveur du futur collège de la croix en Avignon. Guillaume lui substitut, si elle n'a pas de descendance, les enfants de Pierre et Isnard Ricci. »

Le collège est destiné à accueillir dix collégiens étudiants en droit civil et canonique dont deux prêtres perpétuels et huit collégiens amovibles. Il fût établi dans la maison du fondateur, ancienne livrée cardinalice. Jules II lui unit en 1505 le prieuré de Saint-Pierre-de-Vaux, à Bonnieux, au diocèse d'Apt, et Clément VII confirma en 1534 la fondation ; d'autres biens furent acquis par dons. En 1704, le collège prononça son union avec la communauté des prêtres de Saint-Charles, nouvellement établie et plus tard érigée en séminaire ; il lui transmit son nom et l'administration de tous ses biens.

Guillaume Ricci décède entre le 13 octobre 1500 et le 4 mai 1502 vers l'âge de 76 ans. Un inventaire de ses biens est effectué par le notaire G. Morelli (1501-1502 fol 175).

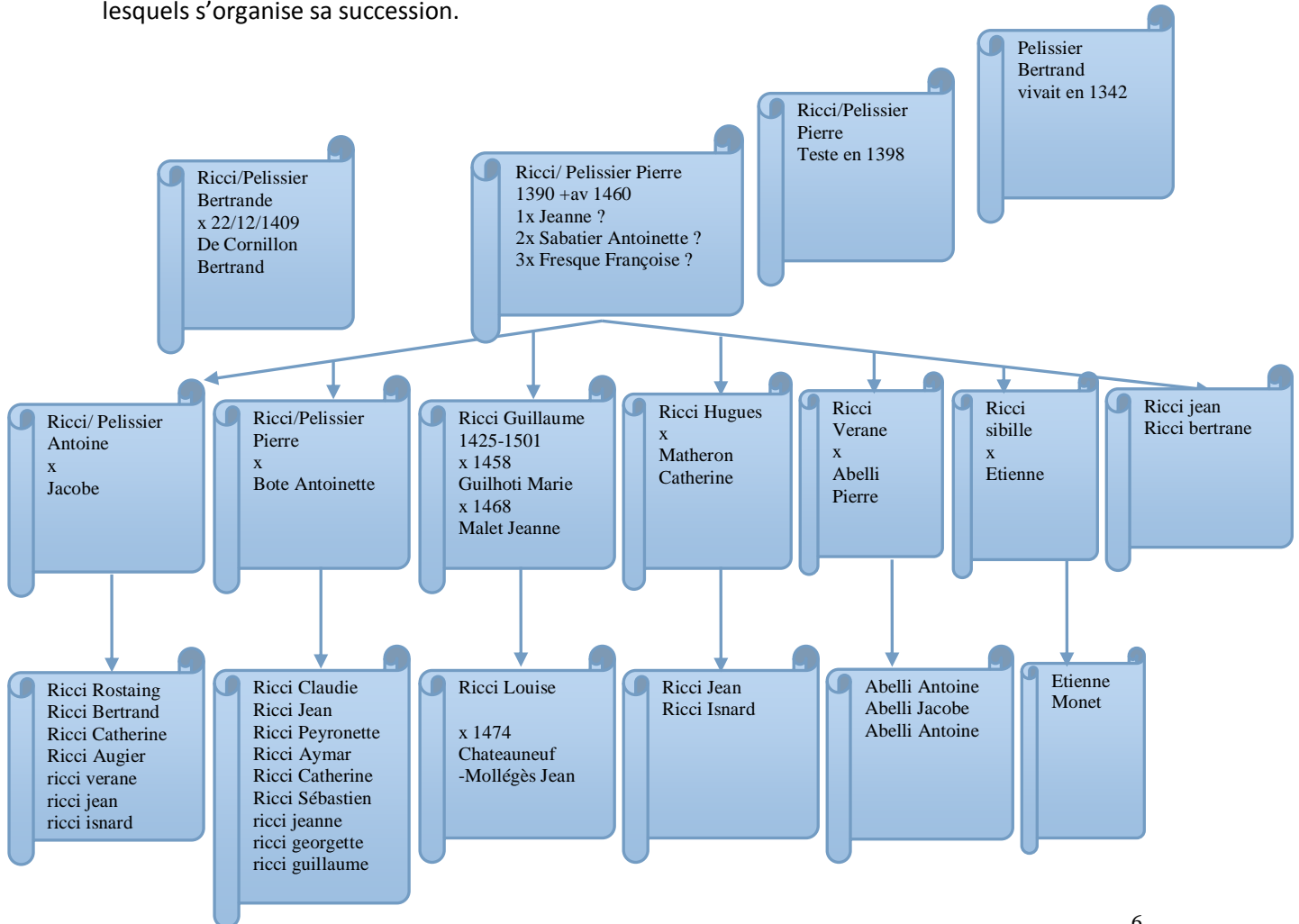
Le 5 mai 1502, Marie Malet, veuve de Guillaume Ricci, signe une transaction avec sa fille Louise Ricci, veuve elle aussi de Jean de Chateauneuf seigneur de Mollégès, au sujet de son augment de dot du 3 octobre 1500. Donation supplémentaire concédée par son père (ADA: 3E08 1085 fol 127, 3E8 622, notaire Jean Fernello).

Le 12 décembre 1502 Isnard et Pierre Ricci, de Bollène diocèse de Courthézon, louent des terres (ADA: 3E08 1085 fol 72).

Sa fille, Louise Ricci, fait deux testaments chez le notaire Chabot : le 19 janvier 1513 et le 12 juin 1517.

Son neveu, le capitaine Sébastien Ricci, fait un deuxième testament le 6 juin 1525. Il est, cette fois ci, l'époux de Jeanne de Sade. Il lègue à ses enfants: Anne mariée à Jean Sergentas, Françoise mariée à Louis Codolle, Claudine mariée à Jean Bénédicte, Catherine mariée à Dominique Ulmo notaire d'Avignon, Jeanne, Pierre; Présent son frère Guillaume et Jean Ricci de Salon (ADA: 3E05 497 fol 314)

Guillaume Ricci est un personnage du XVème siècle hors du commun. Légiste et orateur de premier plan, il veille aux intérêts de la papauté pris entre le royaume de France et le Comté de Provence. Il intervient parle et négocie pour les papes avec les grands personnages de ce temps dont le Roi René et surtout le roi Louis XI particulièrement rusé et toujours prêt à utiliser tout les moyens pour agrandir son pays. Les papes successifs lui font confiance et louent ses mérites. Il aurait pu être une victime politique, sa personne devenant une monnaie d'échange entre les puissants mais il a su grâce à son intelligence parfaitement louvoyer et sentir les limites à ne pas franchir. Il a donc une très longue carrière même si nous ne connaissons pas ses débuts mais le fait qu'il soit anobli en 1458 prouve un parfait début en temps que serviteur de la papauté. La période d'archives entre 1483 et son décès n'a elle aussi pas été fouillée et doit receler son savoir faire d'ambassadeur habile à dénouer les conflits et trouver des accords. Sa parfaite réussite professionnelle lui permet d'assurer la fortune de sa famille pour plusieurs générations. Ses frères sont anoblis, comblés de domaines ainsi que ses neveux et petits neveux pour lesquels s'organise sa succession.



Tout indique que Guillaume Ricci est un Salonais comme sa femme car l'acte de mariage de 1458 signale qu'ils sont de cette ville. Il doit naître vers 1425 compte tenu de ses études et de l'âge habituel des hommes lors d'une première union. Sa famille a ses racines dans ce terroir et elle porte un double patronyme dont un reflète son métier et l'autre, le caractère de l'ancêtre. La famille de Guillaume va choisir de garder ce dernier. Dans le cas d'un décès survenu dans sa maison du Bourg Neuf, Il désire être enterré dans la collégiale St Laurent où il a placé son ex-voto, toujours présent de nos jours. Son testament cite une nombreuse parentèle sur Salon et les environs. Idem pour les biens qu'il détient sur Salon, Pelissanne, Grans et Aurons. Ses frères Hugues, Antoine et Pierre ainsi que ses beaux-frères Abelli, Matheron et Etienne se retrouvent dans les notaires de Salon.

L'ex-voto, de bonne facture, commandé et réalisé de son vivant, doit, de toute évidence, reporter très fidèlement ses traits et ceux de sa femme. Ce sont les deux plus anciens portraits de Salonais. Un détail révèle l'état d'esprit et la subtilité de cette sculpture voulue par Guillaume: sa tête regarde l'avenir, nous regarde, et, comme un pied de nez à la mort, semble nous faire un clin d'œil.



Bruno MAUREL
A Briançon et Salon, mars 2016

Sources

- Archives départementales des bouches-du Rhône et du Vaucluse (cotes notariales inventoriées par l'auteur)
- Mme Marianne de Bernardi pour les cotes d'archives 375 e 188, 211, 237, 283, 285, 296, 300
- Louis XI et le St Siège : 1461-1483, Joseph Combet, 1903
- La France franciscaine : Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature, 1912-1938
- Bulletin philologique et historique jusqu'à 1715 du comité des travaux historiques et scientifiques, 1913-1958
- Mémoires de l'Académie du Vaucluse, 1882
- Bulletin de l'Académie delphinale, 1846
- Louis XI et les états pontificaux de France au XVème siècle : M. R. Rey, février 1899
- Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme, 1866-1972
- Procès verbal des séances du Conseil Général du Vaucluse, 1851
- Louis Gimon, chroniques de la ville de Salon, 1882
- Labande, la légation d'Avignon de 1464 à 1476, 1894
- Docteur E. Leroy, Nostradamus, 1948, édition revue et augmentée par les regrettés Marie et Jean Delrieux, 1993
- Photographies : Khadija Naffati
- Dessin du blason (d'après l'ex-voto) et mise en forme : Rémy Martin et Bruno Maurel